

ACADEMIE DE POITIERS
BACCALAUREAT GENERAL - Session 2016
PROGRAMMES SPECIFIQUES

I/ LITTERATURE (BOEN n°16 du 16 avril 2015)

A. Domaine d'étude : Littérature et langages de l'image

- Œuvres : - *Œdipe roi*, de Sophocle (édition au choix du professeur)
- *Œdipe roi*, de Pier Paolo Pasolini, film italien, 1967 (édition au choix du professeur)

Quelques ressources

Sur la tragédie et sur Œdipe roi de Sophocle :

- Aristote, *Poétique* (trad. J. Hardy), Gallimard, « Tel », 1996.
- Nietzsche, Friedrich, *La Naissance de la tragédie*, Gallimard, Folio Essais, 1989.
- Sodini-Dubarry, Christine, *Étude sur Sophocle, Œdipe roi*, Ellipses, « Résonances », 1994.
- Hoffmann, Georges, *Œdipe roi*, PUF, « Études littéraires », 1990.

Sur le film de Pasolini :

- Bernard de Courville, Florence, *Œdipe roi de Pasolini. Poétique de la mimésis*, L'Harmattan, 2012.
- Ceccatty (de), René, *Pasolini*, Gallimard, « Folio biographies », 2005.
- Dufлот, Jean, *Pasolini. Entretiens avec Pier Paolo Pasolini*, Pierre Belfond, 1970.
- *Revue d'esthétique*, n° 3 hors-série : « Pasolini », Paris, Jean-Michel Place, 1992.
- Vontrat, Fabienne, « *Œdipe roi* de Sophocle à Pasolini »,

http://la-psychanalyse-encore.fr/La_psychanalyse_encore/PSYCHANALYSE_et_CINEMA.html

Sur le mythe d'Œdipe :

- Lobo, Ana Lúcia, « Freud face à l'Antiquité grecque : le cas du Complexe d'Œdipe », <http://anabases.revues.org/185>
- Scherer, Jacques, *Dramaturgies d'Œdipe*, PUF, 1987.
- Vernant, Jean-Pierre et Vidal Naquet, Pierre, *Œdipe et ses mythes*, éditions Complexe, « Historiques », 2006.
- Vogin, Magali, « La fuite d'Œdipe de Corinthe à Thèbes », <http://etudesromanes.revues.org/620>, 2012.

Ressources visuelles :

- Court extrait d'une interview de Pasolini sur *Œdipe roi* : www.ina.fr/video/I04154749

Plusieurs extraits de différentes versions du mythe d'Œdipe sont visibles en ligne sur le site : <http://fresques.ina.fr/en-scenes/parcours/0021/la-tragedie-grecque-et-ses-reecritures.html>

B. Domaine : Lire-écrire-publier

Œuvre : *Mme Bovary* de Gustave Flaubert

Quelques ressources

- Flaubert, Gustave, *Madame Bovary* dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, t. I, appareil critique rédigé par René Dumesnil, p. 271-289.

Sur la genèse du roman :

- *Plans et scénarios de Madame Bovary*, présentation, transcription et notes de Y. Leclerc, Paris, CNRS Éditions / Zulma, coll. « Manuscrits », 1995.
- Transcription intégrale des manuscrits de *Madame Bovary*, sous la responsabilité de D. Girard et Y. Leclerc, Bibliothèque municipale de Rouen au centre Flaubert : <http://www.bovary.fr/>.
- De nombreux sites nationaux ou académiques proposent des ressources pédagogiques utiles pour le programme. Citons principalement les sites de Rouen, Grenoble, Versailles mais aussi celui du réseau Canopé (voir notamment l'article de Caroline d'Atabekian).
- De Biasi, P.-M., *Gustave Flaubert, Une manière spéciale de vivre*, Grasset, 2009, particulièrement les chapitres 6 (« Entrer en littérature »), 7 (« Madame Bovary, c'est qui? ») et 8 (« Le procès du style »).
- Gotot-Mersch, Cl., *La Genèse de « Madame Bovary »*, Paris, Corti, 1966 ; Genève, Slatkine Reprints, 1980.
- Flaubert, (Gustave), *Correspondances*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade », 1980, t. II (1851-1858).

Sur la poétique du texte :

- Mitterand, Henri, « Flaubert et le style », *Les Mots de Flaubert*, n° 27, décembre 1965, p. 4-10.
- Proust, Marcel, *Pastiches et mélanges*, 1919 (le pastiche qui relate l'affaire Lemoine à la manière de Flaubert pourra être proposé aux élèves).
- Rancière, Jacques, *Politique de la littérature*, Galilée, 2007.

Un écrivain dans son siècle :

- Winock, Michel, Flaubert, NRF biographies, 2013.

Sur la réception du roman :

- Baudelaire, Charles, M. Gustave Flaubert, *Madame Bovary et la Tentation de Saint-Antoine.- L'Artiste*, 18 octobre 1857.
- Sainte-Beuve, C.-A., Variétés. Littérature. *Madame Bovary*, par Gustave Flaubert. *Le Moniteur*, 4 mai 1857.
- Leclerc, Yves, *Crimes écrits. La littérature en procès au XIXe siècle*, Paris, Plon, 1991.
- Bourdieu, P., *Les Règles de l'art - Genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, 1992, réédition collection « Points », 1998.
- Vatan, Florence, « Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs », Gustave Flaubert et la « morale de l'Art », dans *Pensée morale et genre littéraire*, sous la direction de Jean-Charles Darmon et Philippe Desan, Paris, PUF, 2009, p. 139-158.

II/ EPREUVES FACULTATIVES D'ARTS (TOUTES SERIES)

Programmes : BOEN n°1 du 1^{er} janvier 2015

Epreuves : BOEN spécial n°14 du 5 avril 2012

ARTS PLASTIQUES

Epreuve orale

Durée : 30 min maximum, sans temps de préparation

première partie : 20 min maximum

seconde partie : le temps restant

Entretien en deux temps s'appuyant sur un dossier de travaux réalisés par le candidat, puis sur sa culture artistique acquise dans le domaine des arts plastiques.

Le dossier est introduit par la fiche pédagogique et comprend une liste de travaux dont au moins deux d'entre eux sont obligatoirement bidimensionnels et sur support physique.

Le nombre de travaux est au minimum de trois et au maximum de six.

L'ensemble des travaux sont réunis dans un carton à dessin n'excédant pas le format raisin (50 x 65 cm) et 5 cm d'épaisseur.

Les éléments (croquis et autres recherches) en relation avec les travaux peuvent être présentés sur des formats bidimensionnels.

Tous les travaux en volume, bidimensionnels de très grand format ou ceux impliquant la durée ou le mouvement, sont restitués et visualisés par les moyens de la photographie, de la vidéo ou de l'infographie. Ils sont réunis dans un dossier numérique qui comprendra également les éventuelles productions spécifiquement informatiques.

Programme

- Paolo Caliari, dit Véronèse, fresques de la villa Barbaro à Maser (1560-1561).
- Bill Viola.
- Claes Oldenburg et Coosje Van Bruggen, *La bicyclette ensevelie*, Parc de la Villette, Paris, 1990.

➤ MUSIQUE

Epreuve orale de pratique et culture musicales

Durée : 40 min, sans temps de préparation

Partie A : 30 min maximum

Partie B : le temps restant

L'épreuve est organisée en deux parties enchaînées.

Partie A : écoute comparée de deux brefs extraits d'œuvres musicales, dont l'un est obligatoirement issu d'une des œuvres du programme.

Partie B : interprétation suivie d'un entretien avec le jury.

Après avoir brièvement présenté la nature d'une pièce, le candidat en interprète tout ou partie à l'aide de sa voix ou de son instrument. Il peut éventuellement être accompagné par ses partenaires habituels au lycée (4 élèves au maximum issus du lycée du candidat).

Programme

- Wolfgang Amadeus Mozart
 - . *Divertimento* K136, D Majeur
- Jean-Philippe Rameau, ensemble d'œuvres :
 1. Suite en sol : *La Poule, Les Sauvages*. Alexandre Tharaud, in album *Alexandre Tharaud joue Rameau*. Christophe Rousset, in album *Rameau, pièces de clavecin*.
 2. Suite en mi : *Le rappel des oiseaux*. Robert Casadeus, in album *Jean-Philippe Rameau*. Christophe Rousset, in album *Rameau, pièces de clavecin*.
 3. Suite en la : *Gavotte et six doubles*. Alexandre Tharaud, in album *Alexandre Tharaud joue Rameau*. Trevor Pinnock, in album *Jean-Philippe Rameau, complete works for harpsichord*.
- Le jazz et l'Orient
 - . Ibrahim Maalouf, *they don't care about us*, in album *Diagnostic*
 - . Rabih Abou-Khalil, *Mourir pour ton décolleté*, in album *Song for Sad Women*
 - . Avishai Cohen, *Aurora*, in album *Aurora*
 - . Jasser Haj Youssef, *Friggya*, in album *Sira*
 - . Marcel Khalifé, *Caress*, in album *Caress*

➤ THEATRE

Epreuve orale

Durée : 30 min

Première partie : 15 min maxi

Seconde partie : le temps restant

L'épreuve est organisée en deux parties : un travail théâtral sur plateau et un entretien.

L'entretien prend appui sur le dossier du candidat (5 à 15 pages annexes comprises) introduit par une fiche pédagogique.

Le dossier, élaboré et rédigé par le candidat, comprend : son travail personnel réalisé pendant l'année scolaire, son parcours de spectateur et un choix de travaux élaborés pendant l'année scolaire.

Le dossier constitue un support indispensable à l'entretien. Il est exigible et fait l'objet d'une évaluation.

Première partie : travail théâtral sur plateau

Il peut être individuel ou collectif. Dans ce dernier cas, chaque candidat est évalué individuellement.

Le jury peut faire retravailler le candidat immédiatement après sa prestation et lui proposer plusieurs exercices à réaliser.

Sur proposition du candidat, il est possible que le travail théâtral prenne la forme non pas d'une interprétation scénique mais d'une proposition personnelle contribuant à un projet de mise en scène (maquette, esquisse de scénographie, costumes, etc.).

Seconde partie : entretien

Après un bref exposé n'excédant pas 5 min au cours desquelles le candidat présente son dossier et explicite ses choix et son engagement dans les diverses activités de l'année, le jury conduit un entretien portant sur les différents éléments du dossier et la présentation qu'en a faite le candidat. À cette occasion, il interroge plus précisément le candidat sur l'un des éléments que le jury aura choisi d'approfondir.

L'épreuve est notée sur vingt points répartis comme suit :

- 10 points pour le travail théâtral
- 4 points pour le dossier
- 6 points pour l'entretien